

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00517

Numéro SIREN : 809 097 579

Nom ou dénomination : 2SBM

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2023 sous le numéro de dépôt A2023/020606

2SBM

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 12 avenue du Progrès

69680 CHASSIEU

809 097 579 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 1^{er} JUILLET 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX ET LE PREMIER JUILLET, à seize heure trente de la société, Monsieur Brahim OUCHENE en sa qualité de Président et associé unique de la Société est appelée à délibérer sur les questions suivantes :

- Nomination d'un directeur général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer, conformément à l'article 14 des statuts de la société, en qualité de Directeur Général, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Hadj, Mohammed, El-Amine RADAoui**
Né le 8 février 1976 à ORAN (Algérie), de nationalité française,
Demeurant à VAULX EN VELIN (69120) – 75, rue de la Poudrette

Monsieur Hadj RADAoui, présent à la présente assemblée, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les obligations légales ou réglementaires.

La rémunération du directeur général sera fixée ultérieurement.

Toutefois, il pourra d'ores et déjà demander le remboursement des frais qu'il engagera pour le compte de la société sur présentation de justificatifs.

Il sera investi des pouvoirs tels que définis dans les statuts sociaux de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion afin d'accomplir les formalités nécessaires.

Paraphes

h R.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Brahim OUCHENE
Président et Associé unique



Monsieur Hadj RADAOU
Directeur général

*Ben pour acceptation de fonction.
de directeur général.*

